

POLYNESIE FRANCAISE 24 MAI 2013

COMMUNE DE MAHINA / TDV

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ILE DE TAHITI

DATE DE CONVOCATION

17 mai 2013

L'an deux mille treize, le vingt trois mai, le Conseil Municipal convoqué légalement s'est réuni dans la Salle de conseil du Centre d'Accueil en séance publique sous la présidence de Monsieur JAMET Patrice, Maire de la Commune de Mahina.

DATE D'AFFICHAGE

17 mai 2013

DATE DE SEANCE

23 mai 2013

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	33
Présents	21
Procuration	05
Votants	26
POUR	26
CONTRE	00
ABSTENTION	00

27.05.2013. 3357

Caypha/SS/DGS/
Chrono

NOM & PRENOM	FONCTION	PRESENT	ABSENT	PROCURATION
JAMET Patrice	Maire	X		
OPUTU Lorna	1 ^{ère} adjointe	X		
FRITCH Frédéric	2 ^e adjoint	X		
PAOFAI Marie	3 ^{ème} adjointe	X		
QUINQUIS Bran	4 ^{ème} adjoint	X		
FAUA Tenuhiarii	5 ^{ème} adjointe	X		
YEE ON Léonce	6 ^{ème} adjoint	X		
RAUHURI Vaïora	7 ^{ème} adjointe	X		
VERO Jacki	8 ^{ème} adjoint	X		
KWONG Chantal	9 ^{ème} adjointe	X		
TAIARUI Charles	Conseiller M.	X		
COJAN Marie-Pauline	Conseillère M	X		
HELME Averii	Conseillère M		X	
TEUIRA Damas	Conseiller M.			PAOFAI Marie, 3 ^{ème} Adjoint au Maire
HIRAYAMA Kioko	Conseillère M	X		
IZAL Maui	Conseiller M.			JAMET Patrice, Maire
BOPP DU PONT Max	Conseiller M.		X	
TEHEI Tariu	Conseiller M.	X		
ESCANDE Vatea	Conseiller M.			KWONG Chantal, 9 ^{ème} Adjoint au Maire
MAONO Poaru	Conseiller M.		X	
JAMET Ariimihi	Conseillère M	X		
GOODING Orama	Conseillère M	X		
TEIPOARII Gloria	Conseillère M	X		
PUNU Teruirau	Conseillère M		X	
SANQUER Nicolas	Conseiller M.		X	
LUCAS Lucie	Conseillère M	X		
PEU Claude	Conseiller M.		X	
TEUMERE Nora	Conseillère M		X	
LEBOUCHER Patrick	Conseiller M.	X		
CHANGUY Sandy	Conseillère M			LUCAS Lucie, Conseillère Municipale
TUNOA Hinano	Conseillère M	X		
AUMERAND Dinah	Conseillère M			COJAN Marie-Pauline, Conseillère Municipale
VAHINE Gérard	Conseiller M.	X		

Accordant des demi-bourses de cantine aux enfants
des Etablissements scolaires maternels, élémentaires et CJA de MAHINA

Formant la majorité des membres en exercice
Absents : 12

Monsieur YEE-ON Léonce, 6^{ème} Adjoint au Maire a été élu Secrétaire.

- Vu la loi n° 71/1028 du 24 décembre 1971 modifiée, relative à la création et à l'organisation des Communes dans le Territoire de la Polynésie française promulguée par l'arrêté n° 31/AA du 6 janvier 1972 ;
- Vu le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création des Communes dans le Territoire de la Polynésie française ;

- Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française modifiée ;
- Vu la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu l'ordonnance n° 2007-1434 du 05 octobre 2007 portant extension des 1^{er} & 2^{ème} & 5^{ème} alinéas du C.G.C.T. ;
- Vu la délibération n°105/01 du 05 décembre 2001 portant prise en charge des frais de repas des enfants boursiers, demi-boursiers et personnel affecté au service de la restauration dans les divers établissements scolaires de la Commune de MAHINA.
- Vu la délibération n°052/11 du 24 juin 2011 portant définition des barèmes applicables en matière d'aide sociale ;
- Vu le Budget de la Commune – Exercice 2013 ;

APRES AVOIR DELIBERE

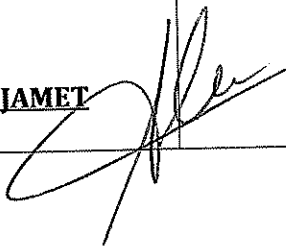
LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE

- Article 1** Pour compter du 14 janvier 2013 au 27 juin 2013, les enfants des établissements scolaires maternels, élémentaires et CJA de la Commune de Mahina dont les noms figurent en annexe bénéficient d'une demi-bourse de cantine.
- Article 2** La dépense y afférente sera imputable au Chapitre 65738 du Budget Communal, Exercice 2012.
- Article 3** La présente délibération est prise pour servir et valoir ce que de droit.

Acte rendu exécutoire
Après envoi à la
subdivision administrative
le 24/05/13
et affichage le 24/05/13

Le Maire,

Patrice JAMET



Fait et délibéré le 23 mai 2013.
Pour copie conforme au registre des délibérations

Le Maire,

Patrice JAMET

